

Grand projet

Parcours de Rénovation Énergétique Performante du Pavillonnaire

Le **projet du Parcours de Rénovation Énergétique Performante du Pavillonnaire (PREP)** est en lien direct avec les candidatures de l'ensemble des 14 communes de Grand Paris Grand Est à l'AMI de la Métropole du Grand Paris pour soutenir la rénovation énergétique performante des zones pavillonnaires qui ont toutes été retenues.

Ce projet s'inscrit à la fois dans l'action de la Métropole en faveur de la transition énergétique du secteur résidentiel engagée dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Métropolitain que dans le Plan de Relance voté en mai 2020. Cette action est également inscrite dans le programme de Service d'Accompagnement Rénovation Énergétique (SARE). Elle est portée par la direction générale de Grand Paris Grand Est en coordination avec la Direction de l'Habitat et du Renouvellement Urbain et Direction du Développement Économique.

Les logements individuels privés représentent 36 % du parc immobilier de Grand Paris Grand Est soit environ 40 000 logements pavillonnaires privés construits avant la première réglementation thermique de 1974. Il s'agit donc d'un parc résidentiel ancien, privé et majoritairement énergivore qui est un levier pour la réduction de l'empreinte thermique, la lutte contre le « mal logement » et la précarité énergétique. Cela représenterait un volume de chiffre d'affaires important (entre 25M€ et 35M€) à portée des entreprises artisanales du Territoire.

Une étude (TREMI) réalisée par le Ministère de la transition écologique et de l'ADEME a mis en évidence qu'il n'y a que 5 % des rénovations réalisées entre 2014 et 2016 qui ont permis de gagner au moins 2 étiquettes énergétiques. Ce taux de réussite est justifiée lorsque le ménage est accompagné et qu'il réalise un bouquet de travaux.

C'est pour cela que le PREP accompagne les ménages pour la réalisation de travaux globaux de rénovation énergétique.

Chacune des communes du Territoire s'est donc engagée à mettre en place le PREP afin que 500 pavillons par an puisse être rénovés sur le Territoire de Grand Paris Grand Est.

3 tiers de confiance & des partenaires

Parcours de rénovation énergétique performante des maisons

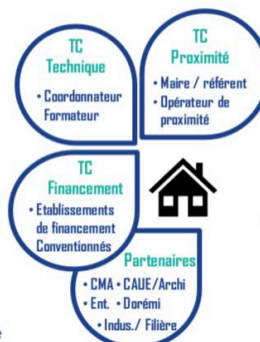
Tiers de confiance Technique

Formateur/Expert/Coordinateur technique auprès des artisans et pour la constitution d'équipes locales. Accompagnement sur les chantiers pédagogiques et suivi de la qualité des travaux



Tiers de confiance de financement

Accompagnement du ménage, au regard de sa situation, dans la consolidation de son plan de financement intégrant toutes les mesures et solutions mobilisables (aides (MaPrimeRénov, Coup de pouce), Cee...) et identification du reste à financer (prêts, EcoPTZ, EcoPREP, PAR...)



Tiers de confiance de Proximité

Le Maire est garant du déploiement local du dispositif.
Son référent dans la collectivité seconde l'Accompagnateur Rénov' assurant la bonne orientation des ménages dans l'accompagnement global

